



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rats

Question écrite n° 119348

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la prolifération des rats en Île-de-France et les risques de maladie inhérents à cette prolifération. Depuis cinq ans, les professionnels de la dératisation attirent l'attention des services publics sur l'augmentation exponentielle de la population de muridés. Les habitants de ma circonscription font les mêmes observations et soulignent le grand état de saleté de la ville qui incontestablement favorise la multiplication des rats. Ainsi des Montreuillois de la cité de la Noue ou des habitants du centre ville parlent d'une véritable infestation de ces rongeurs et en croisent à toute heure du jour et de la nuit. Les spécialistes estiment à plus de 6 millions le nombre actuel de rongeurs en région parisienne. Outre les dégradations causées sur les réseaux électriques, téléphoniques et informatiques, la gêne occasionnée par la présence de ces animaux nuisibles et les risques de morsures, les rats sont d'importants vecteurs de maladie et exposent la population de l'agglomération parisienne à de sérieux risques sanitaires. Il lui demande quelles mesures les services de l'État comptent adopter pour limiter le nombre de rats et permettre aux habitants de nos centres villes et de nos cités HLM de ne pas se trouver démunis face à ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119348

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10740

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)